



Les rencontres du journal
Entretien no 11
23/04/2009
Michel Agier,
Anthropologue

Michel Agier est anthropologue, directeur d'études à l'Ehess, où il dirige la chaire « Anthropologie des déplacements et nouvelles logiques urbaines », directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et responsable du Centre d'études africaines (CEA) depuis 2004. Il a mené des études dans des grandes villes d'Afrique et d'Amérique latine sur les déplacements forcés (personnes déplacées, réfugiées, exilées) dus aux violences et aux guerres, surtout dans les camps et dans les centres de transit. En Afrique, Michel Agier a réalisé des études de cas sur des camps au Kenya, en Zambie, en Afrique de l'Ouest, auprès de réfugiés somaliens angolais, libériens, sierra-léonais. Il a également étudié le cas des réfugiés palestiniens.

1) Quelles sont aujourd'hui les estimations chiffrées de la population dans les camps de réfugiés ? Pourriez-vous indiquer quelles distinctions peuvent être faites entre les camps eux-mêmes, mais aussi entre les personnes qui les peuplent (pour montrer l'hétérogénéité des phénomènes migratoires, des raisons du départ, des pays d'arrivée, des lieux d'accueil des exilés) ?

Michel Agier : Selon les chiffres officiels, cinquante millions de personnes dans le monde sont « victimes de déplacements forcés ». Parmi elles, douze millions vivent dans des camps, soit ceux du Haut Commissariat aux réfugiés (au nombre de mille), soit ceux de l'Unrwa, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (au nombre de soixante).

Les réfugiés à l'intérieur de leur pays (*Internally displaced persons*) sont environ vingt-cinq ou trente millions et sont répartis dans quelques six cents camps, dont la gestion entre l'OCHA (Office pour la coordination des affaires humanitaires) et le HCR n'est pas encore déterminée. Les migrants forcés fuient des guerres, des catastrophes climatiques, des persécutions ou encore la misère. Leurs raisons sont multiples et souvent enchevêtrées. La prise en charge des réfugiés dans les camps du HCR est essentiellement logistique : une gestion est assurée, mais la protection n'est pas à l'ordre du jour. Le HCR ne se charge pas d'appliquer la convention de Genève de 1951 et s'annexe aux politiques des pays européens. Par contre, il leur fournit des conseils, des cadres politiques, des directives.

Evidemment, ces espaces ne se ressemblent pas tous, ainsi en Thaïlande, les camps de réfugiés birmanes, cambodgiens sont entourés de barbelés. En Zambie, les camps accueillant pour la plupart des personnes congolaises se sont transformés en espaces agricoles, dynamiques et vivants.

2) Dans quelle mesure les camps et ce qu'ils représentent sont-ils pour vous les emblèmes d'une « nouvelle condition humaine qui se forme et se fixe au loin, sur les bords du monde » ? Pourriez-vous nous décrire les phénomènes de socialisation que vous avez remarqués au fil de vos études de terrain ?

Michel Agier : Les camps sont des lieux d'enfermement, de mise à l'écart, bien entendu. Pour le moment, les réfugiés y sont enfermés. Ils sont considérés comme des victimes perpétuelles. Pourtant, quand l'urgence cesse, la reconnaissance est plus nécessaire que la victimisation. Les réfugiés ont besoin qu'on les rende visibles. Néanmoins, et malgré ce sentiment d'enfermement omniprésent, les camps sont aussi des lieux de socialisation, d'urbanisation, d'organisation de la vie. Des gens y naissent (il est toujours impressionnant de voir à quelle vitesse les premières naissances arrivent), se marient, y meurent. Les « réfugiés de la seconde génération » peuvent même éprouver un attachement pour le camp, sentiment évident envers l'endroit où l'on est né et où l'on a grandi. Dès lors, si certains réfugiés n'attendent que l'heure de la paix pour retourner chez eux et reconstruire le pays, d'autres préfèrent rester sur place, tant l'enfer qu'ils ont pu vivre reste enraciné dans leurs mémoires.

3) Vous avez récemment dit dans un entretien au Monde que les camps de réfugiés étaient « des villes frustrées, car toujours niées ». De même, vous dénoncez la « logique totalitaire » qui est mise en place par les organismes humanitaires sur le terrain. Pourriez-vous préciser votre pensée et revenir sur ce que vous nommez le « gouvernement humanitaire » ?

Il faut savoir que beaucoup de villes sont nées de la guerre : les camps sont donc des villes en devenir, même si l'ONU et les ONG en gardent le contrôle. Des dizaines de milliers de personnes y vivent. L'organisation sociale et sociétale, la vie elle-même, prennent vite le pas sur l'urgence : une ville naît. Pourtant, les camps ont vocation à disparaître. Comment concilier ce besoin de l'homme de s'enraciner là où les circonstances de la vie le mènent et l'urgence, le provisoire de l'humanitaire ? En ce qui concerne les camps de déplacés, qui se transforment souvent en chapelets de villages, de communautés, ils sont considérés par les administrations nationales comme indésirables. Les camps de réfugiés, eux, sont complètement insérés, piégés même, dans ce que j'appelle « l'économie de l'humanitaire », « l'urgence durable ». C'est le pouvoir magique de l'Occident. Les réfugiés sont maintenus dans un système qui par définition n'a pas vocation à être permanent ; de la part des organismes humanitaires, les laisser partir, ce serait perdre le contrôle. Ainsi, les populations réfugiées sont mises à l'écart des « autres », elles sont contrôlées. Par exemple, le HCR fait la course aux « faux réfugiés » (ceux qui n'ont pas été inscrits sur les listes, ceux qui viennent des villages alentours pour bénéficier des soins prodigués dans les camps, etc.). La plupart des autres structures, elles, combattent le cercle de corruption qui s'instaure avec l'arrivée des camps : revente des rations alimentaires, trafic des cartes de rationnement... Ce que je nomme le « gouvernement humanitaire », c'est donc cette volonté de contrôler à tout prix, d'imposer des choses aux personnes, cette logique qui s'installe dans les camps des « Blancs de l'humanitaire ».

J'ai beaucoup observé la manière dont les camps sont gérés. Chaque ONG a son « portefeuille ». De temps en temps, un représentant des réfugiés est reçu par les « autorités » et fait entendre les doléances des habitants, quand ce n'est pas l'administration qui choisit elle-même le représentant à qui elle va s'adresser (une personne peu revendicative, par exemple) Un jour un membre d'une ONG m'a dit « Un camp n'a pas besoin de démocratie pour fonctionner » .

Ce ne sont pas là les dérives de l'action humanitaire, mais des principes pervers qu'elle contenait dès le départ. Dès le départ, le vers était dans le fruit.

4) Au-delà du constat que vous faites, quelles mesures politiques devraient selon vous être prises pour améliorer ces situations dramatiques ? (par exemple, pour améliorer, humaniser, optimiser la gestion des camps) Où se situe l'erreur dans le regard que nous portons sur les millions de personnes qui s'installent durablement dans ce qui, par définition, a vocation à être temporaire ?

Les camps sont des lieux emplis de paradoxes. Le principal étant peut-être la dualité, entre lieux de conflit et lieux de reconstruction. En effet, la vie politique, économique, sociale, religieuse prend le pas sur les traumatismes. Les gens construisent, au propre comme au figuré (les tentes deviennent des abris en dur, les familles s'agrandissent). Ils se trouvent des leaders : souvent des hommes mûrs, plutôt cultivés, qui parlent un peu anglais pour les relations avec les organismes humanitaires. Ces leaders prennent le pouvoir, ce qui génère forcément des conflits. Les regards qui se tournent vers les réfugiés sont multiples. Les ONG et les Nations unies les considèrent comme des victimes. La victime est soumise, dominée, elle ne parle pas. Au principe-même de l'action, il y a la compassion, compassion pour la personne blessée, le vieillard, l'enfant, l'handicapé physique. Il y a là-dedans une part de vérité : les primo-arrivants sont bel et bien des personnes vulnérables dans une logique de survie, d'urgence, de souffrance. Mais plus le temps passe, plus les habitants du camp se considèrent comme enfermés. Le statut de victime cesse ! Or, les personnes « entières » n'intéressent pas les ONG. C'est là que le malentendu et les conflits de sens s'installent. Car les gens ne veulent pas être considérés comme des victimes. Ils ne veulent pas non plus que certains groupes soient « plus victimes » que les autres. Ils veulent être à égalité.

Peut-être est-il temps de comprendre ceci, de régler ce problème de reconnaissance et de victimisation. Car où que l'on soit, la parole des réfugiés n'est pas à l'ordre du jour. Peut-être est-il également temps de penser cette crise morale de l'humanitaire, d'entamer une réflexion : que veut faire le monde humanitaire ? A quelles formes de solidarité pense-t-on ? L'humanitaire est-il un marché du travail ? Un lieu de concurrence ?

Les guerres se transforment, les politiques changent. Les réfugiés sont toujours plaints mais ne sont plus pris en charge. Les humanitaires ont perdu leur « immunité merveilleuse ».

5) Enfin, prenons trois cas différents mais qui présentent néanmoins des similitudes : Calais, Lampedusa et les camps de réfugiés palestiniens au Moyen-Orient. Quel est votre jugement sur ces situations, quel éclairage spécifique pourriez-vous nous apporter compte-tenu de l'actualité ?

Calais est l'exemple-même du camp auto-installé, le principe-même du refuge (la réponse à l'inhospitalité), où les personnes ne peuvent être ni expulsées, ni régularisées, et se heurtent à l'hostilité grandissante de l'Etat.

Lampedusa est plutôt un centre contrôlé puisque c'est un centre de rétention et d'expulsion, soumis à l'autorité régaliennne italienne.

Les camps de réfugiés palestiniens sont encore différents : ce sont les espaces d'une urbanisation enfermée, des lieux fragiles, à tout moment au bord de l'implosion. C'est le statut le plus inférieur de la condition urbaine : pauvre, marginalisé. Que vont devenir ces camps qui durent ?

Laissez-moi pour finir évoquer une énième distinction, dont Patras en Grèce est le symbole. Ce camp regroupe près de 2 000 personnes, au cœur même de la ville.

Les résidents de ce camp sont tolérés mais pas intégrés : la mairie ne prend aucune décision les concernant. Tout se fait de manière informelle : récupération de câbles électriques, d'alimentations en eau, etc. Au fur et à mesure que l'organisation s'installe, les autorités viennent la briser, sans toutefois expulser les réfugiés.